



# APPEL À CANDIDATURE

Projet « L'avenir en court »

## PRÉSENTATION DU PROJET

Vous avez entre 18 et 35 ans ? Vous imaginez un projet professionnel dans le cinéma et vous souhaitez le valider en améliorant vos connaissances sur ses métiers ? L'accompagnement « *L'avenir en court* » va vous permettre d'avoir une première expérience de réalisation d'un court métrage de moins de dix minutes encadrée par des professionnels.

### Organisation

- Un accompagnement en 3 temps : une phase d'initiation à la pratique cinématographique, une phase de réalisation d'un projet personnel de court-métrage et une phase de rencontre avec des professionnels de différents métiers.
- Un travail personnel d'écriture demandé en début de projet suivi de la réalisation en phase 2 et de l'élaboration du pitch d'un nouveau projet en phase 3.

Les ateliers auront lieu à Toulouse dans les locaux de D.E.F.I Production et à la Médiathèque Grand M. Le travail individuel pourra être effectué dans les locaux de l'association : *D.E.F.I Production, 9 cheminement Edgar Varèse, Porte 902, 31100 Toulouse.*

La date de début de projet est le lundi 27 février 2020. Une réunion de rentrée aura lieu avant le premier atelier dans les locaux de l'association.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

	Période	Action
	Décembre/Janvier	Candidatures et sélection des participants
<b>Phase 1</b>	Février à Avril	Ateliers scénario, technique image et son et d'analyse filmique
<b>Phase 2</b>	Avril/Août	Réalisation et montage des courts métrages + participation au festival de Gindou.
<b>Phase 3</b>	Septembre / Octobre	Présentation des films à des professionnels, environnement juridique et préparation au pitch pour Cinemed. Participation au Festival Cinemed à Montpellier.

**Phase 1 :** Les ateliers auront lieu les lundi de 9h à 13h, les mardi de 9h à 12h, les jeudi de 9h à 12h (pendant 4 semaines), les vendredi de 9h à 12h.

**Phase 2 :** Les tournages commenceront à partir du mois de mai. Les plannings dépendront des jours de tournage fixés pour chaque film. Les mois suivants seront consacrés au montage.

**Phase 3 :** Les rencontres auront lieu en semaine en fonction de la disponibilité des intervenants.

## **RÈGLEMENT DU PROJET**

### ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

#### **ASSOCIATION D.E.F.I Production**

9 cheminement Edgar Varèse, Porte 902, 31100 TOULOUSE

N° Tel : 07 67 98 10 27

E-mail : lavenirencourt@gmail.com

Site : [www.defiproduction.com](http://www.defiproduction.com)

Responsable Projet : Camille Montalan

### ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dispositif d'accompagnement à la réalisation d'un court métrage s'adresse aux jeunes :

- Agés entre 18 et 35 ans
- Habitant un quartier prioritaire ou rencontrant des difficultés d'accès aux formations de cinéma
- Etant porteur d'un projet de réalisation

### ARTICLE 3 : INSCRIPTION

Pour bénéficier du dispositif « L'avenir en court », les candidats doivent faire parvenir à l'association par mail avant le 7 février 2020 un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription
- Lettre de motivation
- CV
- 1 réalisation personnelle (Facultatif)

Le dossier est à retirer sur le site [www.defiproduction.com](http://www.defiproduction.com) ou sur la page facebook defiproduction. Les candidats présélectionnés passeront un entretien où seront évaluées leur motivation et la pertinence de leur projet. 6 candidats seront retenus cette année.

#### ARTICLE 4 : FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation sont de **150 euros pour l'ensemble de l'accompagnement**. Ils peuvent être réglés en intégralité, par phase ou en plusieurs mensualités.

#### ARTICLE 5 : COMMUNICATION

L'association fera signer un contrat de production à chaque réalisateur. Elle pourra alors les utiliser pour la promotion de ses actions telle que le dispositif « L'avenir en court ».